

Deux associations épinglent Henry Kissinger

SAMUEL SCHELLENBERG, Date: Vendredi, 12 septembre @ 00:00:00

Sujet Solidarité

ÉTHIQUE - Grâce à une initiative partie de Genève, Henry Kissinger, membre du Comité d'honneur du CIO, se retrouve au centre d'une plainte déposée au siège de l'institution à Lausanne.

Henry Kissinger, homme politique étasunien, prix Nobel de la Paix 1973 et membre du Comité d'honneur du Comité international olympique (CIO), sera-t-il bientôt exclu de cette dernière organisation? C'est trop tôt pour le dire. Ce qui est certain, c'est que la plainte déposée hier à Lausanne par TRIAL, l'association suisse contre l'impunité, et le Comité Mémoire et Justice, toutes deux basées à Genève, ne lui fera pas plaisir, au moment même où il fait tout pour renforcer son image de respectabilité et d'honorabilité. «Ce combat contre Kissinger est un combat éthique, de valeurs», explique Fernando Ruiz, membre du Comité Mémoire et Justice. Sur la table de la Maison Vaudagne, à Meyrin, où sont présentées à la presse les raisons de la plainte, des exemplaires de cette dernière sont à disposition. Elle est longue de quatorze pages et fait la liste sommaire d'une partie des méfaits pour lesquels TRIAL estime que la Commission d'éthique du CIO doit exclure M. Kissinger de l'organisation qui chapeaute l'olympisme mondial.

11 SEPTEMBRE

Evidemment, ce n'est pas pour rien que TRIAL et le Comité Mémoire et Justice ont choisi la date du 11 septembre pour mener cette action. Cela faisait trente ans, jour pour jour hier, que le putsch chilien a eu lieu et celui qui était à cette date conseiller au Conseil pour la sécurité nationale des Etats-Unis n'est pas pour rien dans ce triste événement. Bien au contraire, puisqu'il supervisait le comité de direction de la CIA et était donc la personne qui donnait les ordres visant à déstabiliser et à renverser le gouvernement de gauche de Salvador Allende, démocratiquement élu trois ans plus tôt.

Dans une citation reprise dans la plainte, Kissinger aurait d'ailleurs ouvertement déclaré: «Je ne vois pas pourquoi nous devrions nous contenter de regarder un pays devenir communiste à cause de l'irresponsabilité de son peuple. Les questions sont beaucoup trop importantes pour laisser les électeurs chiliens décider par eux-mêmes.» On sait à quoi cela a mené, avec l'arrivée du régime Pinochet et son lot de personnes torturées et «disparues» (lire Le Courrier du mercredi 10 septembre).

Mais ce ne sont pas seulement les «années Chili» qui sont reprochées à Kissinger, puisqu'on retrouve également sa patte dans l'invasion du Timor Oriental par l'Indonésie, contre laquelle les Etats-Unis ne se sont pas opposés. Ou encore dans des bombardements au Laos et au Cambodge en 1969, puis pendant la guerre du Vietnam. Dans ce dernier cas, TRIAL et le Comité Mémoire et Justice rappellent le rôle de Kissinger dans le tristement célèbre «bombardement de Noël» (1968), qui fit beaucoup de victimes civiles.

«Avec notre action, il s'agit de reprendre le flambeau des plaintes déposées devant quatre juges, aux Etats-Unis, au Chili et en Argentine», explique Me François Membrez, dont l'organisation fait également partie de la campagne internationale «Kissinger Out!», qui vise à mener l'étasunien devant la justice. Sauf qu'ici, il ne s'agit ni d'une plainte civile ni d'une plainte pénale. Il s'agirait plutôt d'une plainte pour un problème d'éthique politique.

COMITÉ D'HONNEUR DU CIO

Et même, comme l'explique Me Philip Grant, président de TRIAL, c'est grâce à ce type d'actions –qui lèsent l'aura de Kissinger– que les plaintes civiles et pénales contre l'ancien chef du Département d'Etat pourraient finalement aboutir.

Reste que cette fois encore, cette aura pourrait sauver le bonhomme, dans le cas de cette plainte déposée hier après-midi au siège de la Commission d'éthique du CIO à Lausanne. Me Membrez rappelle cependant que si l'on s'en tient à la charte et au code d'éthique du Comité international olympique, «il paraît incompatible que Henry Kissinger fasse partie du Comité d'honneur du CIO».

Et de souligner que ce sont tout de même des personnalités comme Robert Badinter, ancien ministre de la Justice en France ou encore Kurt Furgler, ancien conseiller fédéral suisse, qui font partie de ce comité. Et que ce comité défend un code d'éthique où il est dit que «la sauvegarde de la dignité de la personne humaine est une exigence fondamentale de l'Olympisme»...

Cet article provient de Le Courrier
<http://www.lecourrier.ch/>

L'URL de cet article est :
[http://www.lecourrier.ch/modules.php?
op=modload&name=NewsPaper&file=article&sid=2670](http://www.lecourrier.ch/modules.php?op=modload&name=NewsPaper&file=article&sid=2670)